MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 117-04-2024 CONCERNANT L'INSTALLATION DE CANALISATION ET DE PONCEAUX

Veuillez prendre avis que le 6 mai 2024 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 117-04-2024.

Le règlement N° 117-04-2024 a pour objet d'établir les normes relatives à l'installation de tuyaux de canalisation et de ponceaux sur le territoire de la municipalité de Frelighsburg.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov Directeur général, greffier et trésorier